moins avidement recherchée des bestiaux, paraît être cependant moins difficile encore sur le choix du terrain et des expositions.

Mélique (*Melica*). Glume à deux valves scarieuses, renfermant le plus ordinairement deux fleurs hermaphrodites, et le rudiment imparfait d'une troisième, porté sur un pédicelle; — valves de la balle ventrues. (*Voy.* les détails de la *fig.* 659.)

La Mélique ciliée (*Melica ciliata*, Lin.) (*fig.* 658), vivace, ne s'élève pas habituellement au-dessus de 1 pied à 18 pouc. (0m 325 à 0 m 487). Ses tiges sont grêles, garnies de feuilles étroites, glabres; ses fleurs sont réunies en une panicule, le plus ordinairement simple; chaque épillet en comprend deux fertiles dont l'une a les balles soyeuses, et une stérile.

Fig. 658.



Les méliques croissent naturellement sur les coteaux pierreux, arides, et c'est là leur principal avantage; car, sur les bons terrains, il est facile de les remplacer par de meilleurs fourrages. Celle qui nous occupe ici convient à tous les bestiaux, mais elle est peu fourrageuse et peu nutritive.

La Mélique élevée (*Melica altissima*) *fig.* 659), vivace, se distingue aisément de

Fig. 659.



la précédente à sa panicule très-rameuse et à ses fleurs sans barbes. Elle est originaire de Sibérie.

Yvart en faisait un cas particulier. « Elle nous paraît, disait-il, être une plante précieuse, par la vigueur et la précocité de sa végétation; elle élève quelquefois ses tiges, nombreuses et droites, jusqu'à la hauteur de 1 mètre, et elle s'accommode de terrains peu fertiles. — En somme, je la crois préférable aux espèces indigènes. »

Avoine (*Avena*). Glume bivalve, renfermant deux ou un plus grand nombre de fleurs hermaphrodites ou polygames; — balle à deux valves, dont l'extérieure porte une arête plus ou moins genouillée, qui manque cependant quelquefois sur une des fleurs; — fleurs en panicule.

Ce genre, dont on a indiqué ailleurs les espèces et les variétés semées en grand pour leurs grains, en renferme plusieurs autres propres à l'être plus spécialement comme fourrages. La plus importante de toutes, sous ce point de vue, est sans contredit la suivante :

L'Avoine élevée (*Avena elatior*, Lin.), *Fromental* (*fig.* 660), vivace, improprement connue, sur quelques points de la France, sous le nom de *ray-grass*, s'élève à plus d'un mètre; sa tige est garnie de feuilles larges; sa panicule est longue, mais étroite; ses épillets sont à deux fleurs, dont une seule (*a*) se trouve communément fertile et à barbe nulle ou très-courte; et l'autre (*b*), stérile ou imparfaite, à barbe fort longue. — Elle redoute davantage l'excessive humidité que la sécheresse; aussi, c'est une des meilleures plantes pour les prés hauts et moyens. — Dans ces derniers, lorsqu'ils sont établis sur une terre argilo-sableuse, fertile, elle donne des produits d'une abondance remarquable, et son foin, quoiqu'un peu dur, comme celui de la plupart des graminées très-élevées, et quoique sujet à sécher sur pied, est de bonne qualité; mais cette double disposition doit engager à le faucher de bonne heure. — On a proposé avec raison de la semer dru, et de la mêler à des plantes de la famille des légumineuses, telles que le trèfle, la lupuline, le sainfoin, etc. On peut répandre sans inconvénient jusqu'à 100 kil. de graines par hectare.

Fig. 660.



L'Avoine jaunâtre (*Avena flavescens*, Lin.) (*fig.* 661), *Avoine blonde, petit fromental*, vivace; — elle a des tiges grêles qui s'élèvent d'un tiers moins environ que celles de la précédente, et dont la panicule ordinaire.